

Compte-rendu de conseil communautaire
Du 15/02/2014 - Salle des fêtes de la Chaumusse

Présents : Claude PILLOUD, Yvan AUGER, Jean-Claude BAUDURET, Michel BEJANNIN, Michel BENOIT, Roger BOICHUT, Michel BOULLIER, Gilles BOURGEOIS, Christian BRUNEEL, Marc CAPELLI, Jean-Jacques CHARTON, Robert CLEMENT, Raphaël CLERC, Ludovic CRETIN, Liliane FAIVRE, Catherine FONTANEZ, Lionel PACHECO, Benoit PIARD, Daniel RACLE, Nicole RAMBERT, Jean RICHARD, Jean-Michel SALLAN, Jean-Antoine TEDOLDI, Françoise VESPA, Jacques VINCENT, Jean-Paul VUILLET.

Absents excusés : Ghislaine NOUVELOT

Absents :

Ont donné pouvoir : Ghislaine NOUVELOT à Françoise VESPA

Secrétaire de séance : Lionel PACHECO

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Claude PILLOUD, Président sortant, qui après l'appel nominal, a déclaré installer :

Claude PILLOUD, Yvan AUGER, Jean-Claude BAUDURET, Michel BEJANNIN, Michel BENOIT, Roger BOICHUT, Michel BOULLIER, Gilles BOURGEOIS, Christian BRUNEEL, Marc CAPELLI, Jean-Jacques CHARTON, Robert CLEMENT, Raphaël CLERC, Ludovic CRETIN, Liliane FAIVRE, Catherine FONTANEZ, Ghislaine NOUVELOT, Lionel PACHECO, Benoit PIARD, Daniel RACLE, Nicole RAMBERT, Jean RICHARD, Jean-Michel SALLAN, Jean-Antoine TEDOLDI, Françoise VESPA, Jacques VINCENT, Jean-Paul VUILLET.

dans leurs fonctions de Conseillers communautaires.

Monsieur Michel BOULLIER, doyen d'âge parmi les Conseillers communautaires, a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du Président.

Le Conseil a choisi, pour secrétaire, Monsieur PACHECO Lionel

Le Président explique que l'élection du Président suit les mêmes règles que celles prévues pour les conseils municipaux aux articles L 2122-7 et suivants du Code général des Collectivités territoriales : l'élection se déroule au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le Conseil communautaire a désigné deux assesseurs : Madame VESPA Françoise et Monsieur VUILLET Jean-Paul.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

ELECTION DU PRESIDENT :

Premier tour de scrutin :

Candidat : Monsieur Claude PILLOUD

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	27
- nombre de bulletins blancs ou nuls :	4
- nombre de suffrages exprimés :	23
- majorité absolue :	12

a obtenu :

- PILLOUD Claude :	23 voix
--------------------	---------

Monsieur Claude PILLOUD ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

Sous la présidence de Monsieur Claude PILLOUD, élu Président, le Conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des Vice-Présidents.

Il a été rappelé que les Vice-Présidents sont élus selon les mêmes modalités que le Président.

Le Président a indiqué que le nombre de Vice-Présidents est déterminé par le conseil, sans que ce nombre ne puisse être supérieur à 20% de l'effectif total de l'assemblée, le cas échéant arrondi à l'entier supérieur, ni qu'il ne puisse excéder quinze vice-présidents. A minima, le nombre peut être de 4. Cependant, à la majorité des deux tiers, le conseil peut augmenter le nombre de vice-présidents jusqu'à 30 % sans dépasser le plafond de 15.

Au vu de ces éléments, le Conseil communautaire a fixé à 5 le nombre des Vice-Présidents de la Communauté de Communes.

ELECTION du 1^{er} VICE-PRESIDENT

Premier tour de scrutin :

Candidat : Madame VESPA Françoise

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	27
- nombre de bulletins blancs ou nuls :	5
- nombre de suffrages exprimés :	22
- majorité absolue :	12

a obtenu :

- VESPA Françoise :	21 voix
- RICHARD Jean	1 voix

Madame VESPA Françoise ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 1^{ère} Vice- Présidente et a été immédiatement installée.

ELECTION du 2^{ème} VICE-PRESIDENT

Premier tour de scrutin :

Candidat : Monsieur RICHARD Jean

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	27
- nombre de bulletins blancs ou nuls :	4
- nombre de suffrages exprimés :	23
- majorité absolue :	12

a obtenu :

- RICHARD Jean :	22 voix
- VESPA Françoise :	1 voix

Monsieur RICHARD Jean ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 2^{ème} Vice- Président et a été immédiatement installé.

ELECTION du 3^{ème} VICE-PRESIDENT

Premier tour de scrutin :

Candidat : Monsieur Christian BRUNEEL

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	27
- nombre de bulletins blancs ou nuls :	5
- nombre de suffrages exprimés :	22
- majorité absolue :	12

a obtenu :

- BRUNEEL Christian : 22 voix

Monsieur Christian BRUNEEL ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 3^{ème} Vice- Président et a été immédiatement installé.

ELECTION du 4^{ème} VICE-PRESIDENT

Premier tour de scrutin :

Candidats : Madame Nicole RAMBERT

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	27
- nombre de bulletins blancs ou nuls :	6
- nombre de suffrages exprimés :	21
- majorité absolue :	11

a obtenu :

- Nicole RAMBERT : 21 voix

Madame Nicole RAMBERT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 4^{ème} Vice- Présidente et a été immédiatement installée.

ELECTION du 5^{ème} VICE-PRESIDENT

Premier tour de scrutin :

Candidat : Monsieur Jacques VINCENT
Monsieur Jean-Antoine TEDOLDI

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	27
- nombre de bulletins blancs ou nuls :	3
- nombre de suffrages exprimés :	24
- majorité absolue :	13

ont obtenu :

- VINCENT Jacques :	12 voix
- TEDOLDI Jean-Antoine	12 voix

2^{ème} tour de scrutin :

Candidat : Monsieur Jacques VINCENT
Monsieur Jean-Antoine TEDOLDI

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	27
- nombre de bulletins blancs ou nuls :	1
- nombre de suffrages exprimés :	26
- majorité absolue :	14

ont obtenu :

- VINCENT Jacques :	15 voix
- TEDOLDI Jean-Antoine	11 voix

Monsieur Jacques VINCENT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 5^{ème} Vice- Président et a été immédiatement installé.

ELECTION DU BUREAU

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection des Membres du Bureau :

Sont élus Membres du Bureau :

- Madame FONTANEZ Catherine
- Monsieur AUGER Yvan
- Monsieur CLERC Raphaël
- Monsieur CHARTON Jean-Jacques
- Monsieur VUILLET Jean-Paul
- Madame FAIVRE Liliane

Monsieur Claude PILLOUD, Président, a déclaré installer en qualité de :

- Président : Monsieur Claude PILLOUD
- 1^{ère} Vice-Présidente : Madame Françoise VESPA
- 2^{ème} Vice-Président : Monsieur Jean RICHARD
- 3^{ème} Vice-Président : Monsieur Christian BRUNEEL
- 4^{ème} Vice-Présidente : Madame Nicole RAMBERT
- 5^{ème} Vice-Président : Monsieur Jacques VINCENT
- Membres du Bureau : Madame Catherine FONTANEZ
Monsieur Yvan AUGER
Monsieur Raphaël CLERC
Monsieur Jean-Jacques CHARTON
Monsieur Jean-Paul VUILLET
Madame Liliane FAIVRE

INDEMNITES de FONCTION du PRESIDENT et des VICE-PRESIDENTS

Monsieur le Président propose de fixer le montant de ces indemnités selon les taux suivants :

- | | | |
|--|--------|------------------|
| - Indemnité du Président : | 18 % | de l'indice 1015 |
| - Indemnité du 1 ^{er} Vice-Président : | 16.5 % | de l'indice 1015 |
| - Indemnité du 2 ^{ème} Vice-Président : | 12 % | de l'indice 1015 |
| - Indemnité du 3 ^{ème} Vice-Président : | 12 % | de l'indice 1015 |
| - Indemnité du 4 ^{ème} Vice-Président : | 12 % | de l'indice 1015 |
| - Indemnité du 5 ^{ème} Vice-Président : | 12 % | de l'indice 1015 |

→ Proposition approuvée avec 23 voix pour, 3 contre et une abstention.

CREATION ET DESIGNATION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Monsieur le Président expose au Conseil communautaire qu'il convient de constituer une Commission d'appel d'offres.

- **SONT ELUS :**

- Membres Titulaires** :
- Monsieur TEDOLDI Jean-Antoine
 - Monsieur VINCENT Jacques
 - Monsieur RICHARD Jean

- Membres Suppléants** :
- Madame VESPA Françoise
 - Monsieur AUGER Yvan
 - Monsieur SALLAN Jean-Michel

En cas d'absence, le Président sera représenté par Monsieur Robert CLEMENT.

Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 25 février 2014 :

Approuvé avec 19 voix pour et 8 abstentions.

Séance levée à 22h10